

Le Concours du Cheval de Guerre de Pau

La Société d'Encouragement à l'élevage du Cheval de Guerre français donnait, le 14 mai courant, à Pau, le concours de la région du Sud-Ouest. N'étaient admis à ce concours que les chevaux hongres et juments qualifiés arabes ou anglo-arabes, de pur sang et de demi-sang, comptant au moins 25 % de sang arabe et âgés de 3, 4 et 5 ans.

Une somme de 6.000 fr. était affectée à ce concours qui avait réuni 67 engagements. Les éleveurs des Basses-Pyrénées y avaient 34 chevaux inscrits; ceux des Hautes-Pyrénées, 13; des Landes, 9; du Gers, 6; de la Haute-Garonne, 3; de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne, un produit chacun. 38 chevaux étaient issus des étalons du haras de Pau, 27 du haras de Tarbes. Les haras de Libourne et de Perpignan, un produit chacun.

Soixante chevaux environ se sont présentés devant les membres du jury, composé de M. Cousté, ancien colonel de la 3^e circonscription de remonte; de M. le lieutenant-colonel Dolfus, son successeur, et de M. de Rogier, directeur du dépôt d'étalons de Pau, remplaçant M. Quinchez, inspecteur général des haras, empêché.

Ce concours a eu lieu dans la propriété de M. Deville, ancien officier de cavalerie et écuyer à Saumur, qui a aménagé avec un art exquis une partie de son magnifique parc de Louvie en parcours de chasse et de concours hippique.

Les différentes épreuves de la journée ont été courues devant une nombreuse et élégante assistance. Nous y avons remarqué M. Edouard Rousselle, vice-président de la Société du Cheval de Guerre et président de la Mutuelle hippique française; M. le Dr Sancet, sénateur du Gers; MM. le général Isnard, colonel Roesch, colonel Ducuing, commandant Luras; M. de Saint-Pern et M. de Moriens, du haras de Tarbes; MM. le comte de Pins, comte d'Avrancourt, A. de Taillac, commandant de Beauquesne, Dr Diriar, Bourgade père et fils, Larregain, de Salinis, A. Horment père, L. Deville, E. Garrigou-Larriale, Maitreau, Labayle, Lascassies, Bladé, Ducos frères, Newman, vétérinaire départemental; G. Suberbie, Pelew, etc., etc.

A l'issue des épreuves, M. E. Rousselle a, au nom de la Société du Cheval

de Guerre, remercié M. Deville de son aimable hospitalité et félicité chaleureusement les éleveurs de la qualité des produits présentés. Voici le palmarès du concours :

CHEVAUX DE TROIS ANS

500 fr. à M. Bourgade, à Auch, pour Nami ben Nana, par Shebdiz (Perpignan). 100 fr. reviennent à M. le comte de David-Beauregard, à Sainte-Eulalie, par Hyères (Var), naisseur de Nami ben Nana.

400 fr. à M. H. Bernet, à Baigts, pour John Bull, par Argentan (Pau).

300 fr. à M. Mourouzaa, à Andoins, pour Java, par Samos (Pau).

300 fr. à M. Fourcade-Lary, à Vieille-Adour (H.-P.), pour Hygien, par Sautour (Tarbes).

CHEVAUX

DE QUATRE ET CINQ ANS

300 fr. à M. E. Garrigou-Larriale, à Blajau (H.-G.), pour La Sorcière, 4 ans, par Ex Voto (Pau).

200 fr. à M. J. Casanave, à Pardies-Nay (B.-P.), pour Elise, 5 ans, par Hamlet (Pau).

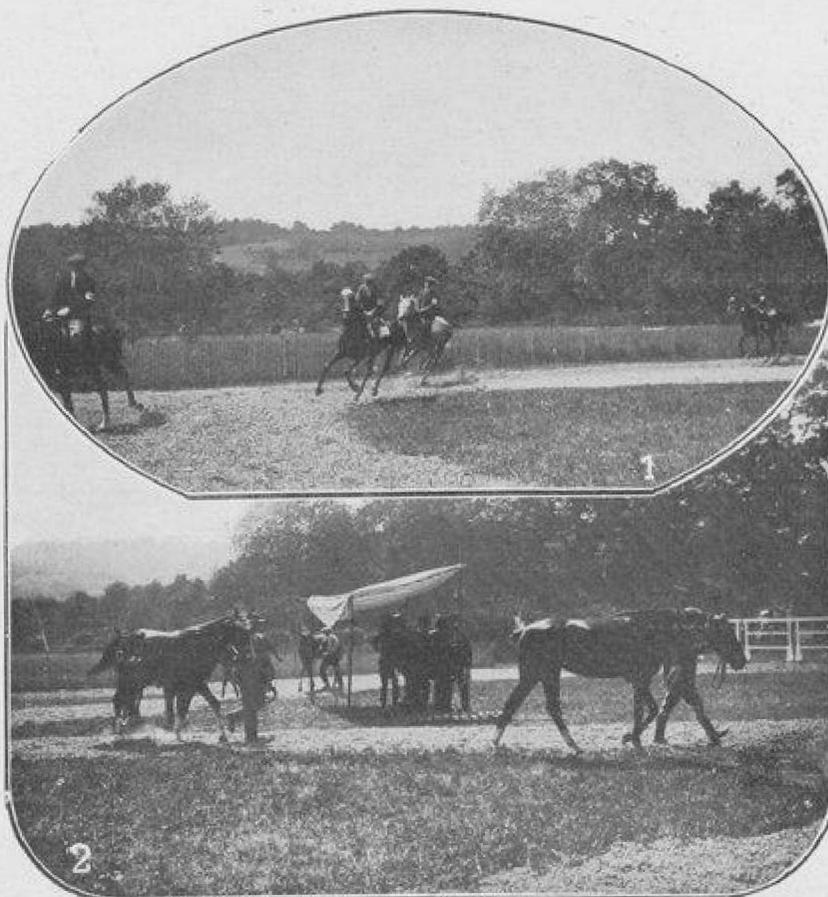
160 fr. à M. Bourgade (précité), pour Aram, 4 ans, par Kroumir (Libourne). 40 fr. reviennent à M. Roudel, 206, cours Saint-Jean, à Bordeaux.

EPREUVE FACULTATIVE DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT

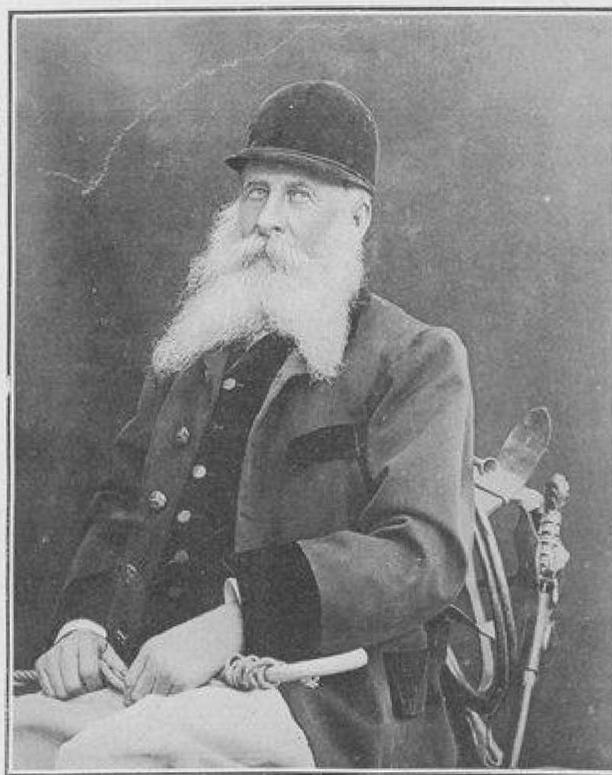
300 fr. à M. Casanave, pour Elise.

250 fr. à M. Prince, pour Indien.

200 fr. à M. Garrigou-Larriale, pour La Sorcière.



1. UNE REPRISE AU GALOP — 2. LES TROIS ANS DEVANT LE JURY



LE COMTE PAUL VALSH DE SERRENT QUI VIENT DE MOURIR A QUATRE-VINGT-CINQ ANS

La mort du doyen des veneurs de France

Le comte Paul Walsh de Serrent, maître d'équipage du célèbre Rallye Mer-Blancs, doyen des veneurs de France, vient, à quatre-vingt-cinq ans, de mourir des suites d'une chute de cheval (à la chasse) dans le pays de Plessé où il était en déplacement chez ses petits-fils, MM. Le Gouvello.

Type accompli du gentilhomme terrien, homme de sports, savant et consommé veneur, d'une distinction, d'une urbanité extrême, M. Paul, comme on l'appelait, n'avait que des amis.

Emule des Chabot, Puységur, Labesche, partout il avait couru loups, cerfs, etc., etc. On écoutait avec le plus grand plaisir le récit des faits qu'il avait vus et que sa science cynégétique rendait aussi instructifs qu'intéressants.